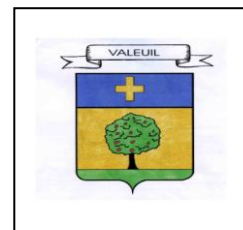


VALEUIL



Bulletin n° 40

Octobre 2012

Une rentrée réussie !....

Pendant les vacances d'été, les travaux de réfection et de mise en sécurité de la cour de l'école ont été réalisés, nous devons remercier les équipes de l'entreprise Colas pour leurs disponibilités et leur professionnalisme.

Ainsi nos agents ont eu juste temps de refaire les peintures au sol nécessaires aux jeux des enfants, ainsi que d'installer une table extérieure et un petit jardin « portatif » à la hauteur de nos chères petites têtes blondes ! Ils vont pouvoir faire des plantations sous l'œil avisé de leur enseignante Lucile Méloni.



1

Enfin pour cette nouvelle année scolaire nous avons installé un composteur devant la mairie qui servira à la fois aux enfants mais également à nos locataires.

S'agissant des travaux de routes nous avons également programmé (la commune ainsi que la communauté de communes) de faire un peu de point à temps ou de goudronnage au niveau du village de Lasserre, du hameau de Lémerigie et sur les routes communautaires (C202...).

Au niveau des travaux routiers, nous avons également commencé la création de la patte d'oie au niveau du cimetière afin de faciliter la circulation des engins agricoles mais également pour embellir notre entrée de village, car des plantations seront réalisées (par les enfants de l'école) dans le cadre d'un aménagement paysager.

Dans le cadre de la politique des risques menée par l'Etat, le Préfet de la Dordogne a prescrit de nouveaux plans de prévention du risque inondation (PPRI).
Notre commune est concernée par l'élaboration de ce document.
Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin une note d'information.

EDITO / Acquisition de la propriété de la Famille Pierre Pallas

Depuis quelques mois comme vous le savez la municipalité était intéressée par tout ou partie de cette propriété inhabitée depuis des années !...

De nombreuses réflexions, simulations et démarches ont été effectuées : estimation, évaluation des domaines, devis de démolition, passage du géomètre, etc.

La commune, après d'âpres négociations, vient d'acquérir pour 80 000 €, (plus 2 300 € de frais de notaire) une partie de cette propriété, à savoir :

- L'appartement qui surplombe les garages (surface d'environ 50 m² + terrasse),
- Les hangars et autres annexes de l'ancienne usine,
- Les terrains et la route d'accès.

L'objectif de cette acquisition est multiple :

- redynamiser l'entrée du bourg en offrant ce logement à la location, d'ailleurs si vous connaissez des personnes intéressées pour louer ce joli petit appartement (avec belle terrasse, jardinet et garages), nous vous remercions de nous le signaler car il sera mis en location autour de 450 euros à priori d'ici quelques mois après avoir réalisé quelques travaux de remise aux normes ;
- Conserver un hangar pour la municipalité afin de stocker nos fourgons et autres outillages ;
- Démolir l'usine abandonnée (pour ce faire nous avons décidé de revendre une petite parcelle de terrain à un voisin, le prix de vente devant couvrir les frais de démolition de l'ensemble) ;
- Embellir l'entrée du bourg.

Nous sommes également persuadés que cette transaction permettra une acquisition rapide de la maison du couple Pallas, et que bientôt nous la verrons habitée.

Pour conclure il convient de remercier les héritiers de « leurs gentillesse ».

Location Salle des fêtes : « Merci Gisèle »

Depuis début octobre, Madame Gisèle Combeau, qui gérait jusqu'à présent la location de la salle des fêtes, a souhaité passer le relais. La municipalité a organisé une petite réception à l'occasion du dernier conseil pour remercier Gisèle de sa disponibilité et de sa gentillesse légendaire, et lui a offert un cerisier pour terminer autour du pot de l'amitié.

C'est maintenant au secrétariat de mairie que vous devez effectuer vos réservations, signer votre contrat et déposer votre chèque de règlement.

Le jour (ou la veille de votre location), nous vous remettrons les clefs et ferons ensemble l'état des lieux, il en sera de même à la restitution le dimanche ou le lundi.

Profitons de l'occasion pour vous signaler qu'un nouveau contrat sera en vigueur début 2013 et que les tarifs seront les suivants :

Associations de la commune : location gratuite,
Habitants de la commune : 110 € le 1^{er} jour, 55 € le 2^{ème} jour,
Personnes et associations extérieures à la commune : 200 € le 1^{er} jour,
100 € le 2^{ème} jour,
Location pour une réunion ou une soirée : 50 € (limitée à 4 heures d'utilisation).

Réfection du lavoir des Gadauds

Nous souhaitons entreprendre la restauration de ce patrimoine, autrefois symbole du lien social entre les habitants : les femmes échangeaient ici les nouvelles tout en s'occupant à la lourde tâche qu'était la lessive.

Il a été découvert récemment par nos agents municipaux et très prochainement, des bénévoles vont commencer les travaux de remise en état de ce lavoir.

Nous profitons de ce bulletin pour les remercier très sincèrement de leur participation.

Parole aux associations :

Durant les travaux du gymnase de Brantôme, nous accueillons bien volontiers deux associations sportives dans la salle des fêtes. Il s'agit de

- La gym, sous la responsabilité de Mme Mercier, les mardis de 20h à 21h. Renseignements au 05 53 05 75 06 ou 05 53 54 85 78
- L'Association Step Dance, sous la responsabilité de Mme Château les mercredis de 13h à 17h45. Renseignements au 05 53 05 73 57.

Le **Tarot Club de Valeuil** a repris ses activités et se réunit tous les quatrièmes vendredis de chaque mois. Les inscriptions sont possibles à partir de 20h30, début des jeux à 21h00 précises.

Prochains rendez-vous :

- vendredi 26 octobre,
- vendredi 9 novembre : concours,
- vendredi 7 décembre.

Le **Comité des Fêtes** organisera un Loto en décembre.

Les **Petites Mains de Valeuil** se réunissent à la salle des fêtes de Valeuil le 3^{ème} mardi de chaque mois à partir de 14 heures pour préparer les décorations de Noël.

Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter Sabine Ribeiro au 06 08 23 10 00 ou par mail : goget.sabine@hotmail.fr

Prochains rendez-vous :

- mardi 23 octobre
- mardi 20 novembre
- mardi 11 décembre

Dernière minute : Location

Le logement du 1^{er} étage de la mairie sera prochainement à louer. Celui-ci comprend

- une entrée commune avec le logement du bas,
- une cuisine,
- un séjour,
- trois chambres,
- salle d'eau et WC.

Surface : 115 m²

Prix : 412,11 € + 71,71 € pour le chauffage.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, mercredi et vendredi de 13h00 à 17h30.

Mercredi de 10h00 à 12h00.

Défibrillateur : les gestes qui sauvent.

Un petit rappel sur la façon d'utiliser le défibrillateur pour porter rapidement secours à une personne victime d'un malaise cardiaque et augmenter ses chances de s'en sortir sans séquelles graves.



1- Donnez l'alerte :

Avant tout, appelez le 15 (Samu) ou le 18 (pompiers).

Indiquez le lieu où vous vous trouvez et répondez le plus clairement possible aux questions qui vous sont posées sur l'état de la personne.

2- Effectuez un massage cardiaque :

Demandez à un témoin d'aller chercher le défibrillateur

Dans l'intervalle, allongez la victime sur le dos, placez-vous à genou et positionnez vos mains l'une sur l'autre au milieu du thorax. Gardez les bras bien tendus et appuyez sur la cage thoracique.

Pratiquez 30 compressions en comptant à haute voix « *et un, et deux, et trois, et quatre...* » pour conserver le rythme de 2 compressions par seconde.

3- Activez l'appareil :

Ouvrez la boîte et sortez l'appareil de sa housse.

Le défibrillateur automatique externe (DEA) se met immédiatement en marche.

S'il est semi automatique (DSA), vous devez appuyer sur le bouton pour qu'il démarre.

Assurez-vous que la personne inconsciente n'est pas allongée sur une surface mouillée ou métallique, découvrez son torse.

4- Posez les électrodes :

Après avoir retiré les autocollants, placez l'une des deux électrodes en haut à droite du torse, et l'autre à 10 cm sous l'aisselle gauche.

Le DEA effectue lui-même le diagnostic et délivre l'impulsion électrique ; le DSA vous demande de la déclencher.

Laissez les électrodes en place, car le défibrillateur procède à une analyse toutes les 2 minutes et reprenez le massage cardiaque entre chaque choc électrique jusqu'à l'arrivée des secours.

Où trouver un défibrillateur ?

A Valeuil, il se trouve à côté de l'entrée de la salle des fêtes.

Le site www.4minutes.fr a localisé 14 000 défibrillateurs en France et propose une application pour iPhone et Android.